VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

Placeurs et Spéculateurs et Chercheurs de Domiciles.

Dans l'affaire de la succession de Barbara Sloete.

No 67,985—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre émis le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la sixième district de cette ville, dans l'îlot No 52 de Mannerville, borné par l'avenue Manhville, les rue Camp, Clouet et Elysées, mesurant soixante pieds de face à la rue Elysées sur quatre vingt pieds de profondeur et façade sur la rue Camp, entre lignes parallèles, des quelles dites rues elle forme l'encoignure; la dite portion de terre étant formée de portions de façade des lots désignés sur les Nos 1 et 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 19 décembre 1859, et déposé en l'étude de C. R. Fortier, ancien notaire, étant la même propriété acquise sur la défunte Mme Barbara Sloete, par vente de Louis Payrès, par acte passé pardevant Renaut Commagère, notaire, le 23 juin 1856, et enregistré dans le bureau des immeubles dans le livre 150, folio 512.

Conditions—Le matériel en plus comptant; la balance dans un an à 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication avec toutes clauses usuelles de sécurité, etc.; l'acquéreur devra accuser toutes les taxes de 1902 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kennebrew, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. B. Dudley pour l'encanteur.

5 oct—8 12 19 26—nov 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE

Résidence Simple à Deux Etages.

Dans le Sixième District, No 4622 rue Laurel, entre les rues Valence et Cadiz.

Dans l'affaire de la succession de Mme Francois Bienk, femme de Wm R. Davids.

No 68,205—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 30 octobre 1902, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre émis et signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Coast, Decatur, Chartres et St Louis, mesurant quarante pieds de façade sur la rue Coast, sur une profondeur de cent vingt pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Chartres, entre lignes parallèles, et quatre vingt dix pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de cent-dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence confortable simple à deux étages, contenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et dix chambres entre grandes, cisterne, une chambre détachée de la maison, retiré de la banquette, barrière de façade en fer et allée à pavée dans la cour.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devrant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. G. Kennebrew, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew H. Wilson, avocat.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage pour Placement,

No 216 rue Johnson, entre les rues Conquet (maintenant avenue Cleveland) et Prieur.

Dans la succession de John Monroe et Johanna Connors, sa femme en premier mariage.

No 68,042—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 3 octobre 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Palmyra, Johnson, Conquet et Prieur, désigné comme lot No 17 dans l'îlot No 30, sur un certain plan dressé par C. A. Hodin, architecte, daté le 19 mars 1833, et déposé en l'étude de Théodore O. Stark, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Johnson et s'étant une profondeur de cent quarante-huit pieds, dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie cottage simple contenant trois chambres.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a du prix d'achat devant être fait payable en un et deux ans de la date de l'adjudication à huit pour cent d'intérêt de la date de ladite adjudication; ladite balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devrant assumer le paiement des taxes dues à la ville et à l'Etat pour l'année présente ou-dessus et en plus du prix d'achat et devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Francis D Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Drolla et Lieven De Porter, avocats.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 5 6

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Chas S. Pitcher.

Installation de Laiterie.

Bestiaux et Chevaux de Haute Valeur.

La plus moderne laiterie établie à la Nouvelle-Orléans, la propriété de J. M. Lamour, à l'encoignure des rues State et Franklin, à un lot de la rue St Charles, pour cause de changement d'affaires, MERCREDI, le 15 octobre, à 11 heures a. m.—30 têtes de vaches de valeur de Holstein et Jersey, 3 chevaux, 2 charrettes à lait, un wagon à livraison, bâtisses à lait, ustensiles, etc., également le mobilier et tout ce qui constitue une affaires.

Conditions—Comptant, sans limite.

CHAS. S. PITCHER, Encanteur.

13 oct—2f

Spear & Escoffier.

Positivement sans Limite.

Encoignure des rues Decatur et Conti.

Pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs, MERCREDI, le 22 octobre 1902, à midi, il sera vendu à LEURS BUREAUX ET BOURSE, No 901 rue Perdido près de la rue Carondelet.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Conti, Dauphine, Chartres et St Louis, mesurant quarante pieds de façade sur la rue Conti, Dauphine, Chartres et St Louis, mesurant quarante pieds de façade sur la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds 9 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds, le tout étant à une distance de 60 pieds 9 pouces et 4 lignes de l'encoignure des rues Bienville et Chatharine. Ledit lot en portion détaché par C, sur un croquis de M. G. Bruslé, dressé vers, lequel ensemble est connu et numéroté au livre pardevant O. W. Long, notaire en cette ville, le 23 juillet 1897.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, et le balance s'il y en a, à un et à un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant sept pour cent [7 0/0] d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, de vente sans estimation, de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les notes de vente. Les acquéreurs de rembourser le terme non expiré de l'emprunt et de transférer la police en portant les mêmes billets. L'acquéreur du payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les notes de vente et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'aurait droit aux loyers qu'à partir du jour où ce passeront les notes de vente. Acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 oct—8 12 19 26 31 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Maison à deux étages et à deux corps de logis.

Nos 1711 et 1713

Rue Bienville, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession d'Octave Gamez.

No 68,411—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—

Mercredi le 29 octobre 1902,

à midi, il sera vendu à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 903 RUE PERDIDO, près de la rue CARONDELET, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 25 septembre 1902, pour le compte de la succession susdite, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les avenues Claiborne et Bienville et les rues Derbigny et Conti, mesurant 40 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Bienville, sur 100 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant à une distance de 65 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'encoignure des Bienvilles et Claiborne. Ledit lot en portion détaché par C, sur un croquis de M. G. Bruslé, dressé vers, lequel ensemble est connu et numéroté au livre pardevant O. W. Long, notaire en cette ville, le 23 juillet 1897.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, et le balance, s'il y en a, à un et à un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant sept pour cent [7 0/0] d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, de vente sans estimation, de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets, etc, l'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant des billets et transférer la police au porteur des billets, d'abandonner en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, le dit avoir droit aux loyers du jour où l'acte de vente en passera.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 sept — 28—oct 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté,

Seulement à trois îlots du Marché Poydras.

John J. Brunet et als

—vs—

Les mineurs Maria Victoria Brunet et als.

No 68 432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 4 septembre 1902, et aussi en vertu d'un jugement en cet cause le 8 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot numéro trente et un (31) maintenant l'îlot numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds six pouces (25' 6") de face à la rue Poydras sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108' 8" 5"") de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H Pilié, le 11 avril 1842.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussé salon et salle à manger avec porte à coulisse, galerie de devant et de côté, deux chambres en premier étage, arrière bâtisse attachée à la bâtisse principale, ayant trois chambres au rez-de-chaussé et trois chambres au premier étage, une bâtisse au fond à deux étages ayant trois chambres, water works, cisterne, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un an et de deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1902 en sus du prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant G. M. Barnet, notaires, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Méral, avocat.

14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double,

De Choix et Rémunérateur,

Nos 117 et 119 Rue Génois,

—ENTRE—

La rue Canal et l'avenue Cleveland, Quatre Chambres et Hangar de chaque Côté, Retiré de la Rue, Pavage Schillinger et de beaux (arbres) Lilas, sur la façade, donnant de l'ombre.

Succession de Mme Harriet E. Gotlla.

No 68,556—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 30 septembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Canal, Génois et Télémaque, et mesurant d'après un plan par John F. Bruns et Cie, daté le 7 mai 1895, trente trois (33') pieds trois (3") pouces et trois et un tiers (3 1/3"") lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110') pieds de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant en le tout comptant, la balance s'il y en a en un an et deux ans, avec huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jas A. BRENNAN, Encanteur.

5 oct—8 12 19 26—nov 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Meilleur Emplacement

Comme Boulangerie dans la Ville.

711-713 rue Dauphine.

Longtemps établie, le fgne et accomodations élastiques, deux fours tout neufs venant d'être achevés. Dans le centre d'un voisinage où le commerce de boutique est exceptionnellement grand.

MARDI, LE 14 OCTOBRE 1902 A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières.

311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Canal, Claiborne et Bienville et les rues Derbigny et Conti, mesurant 40 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Bienville, sur 100 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant à une distance de 65 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'encoignure des Bienvilles et Claiborne. Ledit lot en portion détaché par C, sur un croquis de M. G. Bruslé, dressé vers, lequel ensemble est connu et numéroté au livre pardevant O. W. Long, notaire en cette ville, le 23 juillet 1897.

Termes et conditions — La moitié en plus comptant, et le balance s'il y en a, à un et à un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant sept pour cent [7 0/0] d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, de vente sans estimation, de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets, etc, l'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant des billets et transférer la police au porteur des billets, d'abandonner en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, le dit avoir droit aux loyers du jour où ce passeront les notes de vente. Actes de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 oct—8 12 19 26 31 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté,

Seulement à trois îlots du Marché Poydras.

John J. Brunet et al's

—vs—

Les mineurs Maria Victoria Brunet et als.

No 68 432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 4 septembre 1902, et aussi en vertu d'un jugement en cet cause le 8 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot numéro trente et un (31) maintenant l'îlot numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds six pouces (25' 6") de face à la rue Poydras sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108' 8" 5"") de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H Pilié, le 11 avril 1842.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussé salon et salle à manger avec porte à coulisse, galerie de devant et de côté, deux chambres en premier étage, arrière bâtisse attachée à la bâtisse principale, ayant trois chambres au rez-de-chaussé et trois chambres au premier étage, une bâtisse au fond à deux étages ayant trois chambres, water works, cisterne, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un an et de deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1902 en sus du prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant G. M. Barnet, notaires, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Méral, avocat.

14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Propriétés des Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

Placeurs et chercheurs de Demeures.

Dans l'affaire de la succession de Frederick Kuntz et Mme Elizabeth Kompke, sa femme consolidée.

No 67,484—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 30 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, premièrement en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 septembre 1902; deuxièmement, par une assemblée de famille le 12 septembre 1902; troisièmement, en vertu d'un ordre de cour daté le 23 septembre 1902, par l'Hon P. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

Premièrement — Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connus par le No municipal 723 avenue Washington et les dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Washington, les rues Annunciation, [anciennement Carrey], Chippewa et Saltimore, mesurant vingt-cinq (25) pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents (200) pieds. Ladite portion de terre est la moitié la plus près de la rue Annunciation du lot désigné par le No 20 sur un plan de C. A. Hodin, architecte, le 23 mai 1860, déposé en l'étude de T. G. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 171; ledit lot vingt mesurant cinquante pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents pieds.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme le No six de l'îlot No 297, compris entre les rues Sud Rampart (anciennement St Denis), Première, Deuxième et St Patrick, sur un plan dressé par A. G. Blanchard. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un (31) pieds six (6) lignes de face à la rue Sud Rampart (anciennement St Denis) sur cent dix (110) pieds de profondeur.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Sud Rampart (anciennement St. Denis), Première, Deuxième et St. Patrick, désigné par le No sept sur un plan par A. G. Blanchard, déposé voyer, daté le 20me jour de mai 1858, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt six [26] pieds cinq [5] lignes de face à la rue Sud Rampart (anciennement St. Denis) sur cent dix [110] pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Quatrièmement—Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos quatorze, quinze, seize et dix sept de l'îlot No 37 borné par les rues Wall, Général Hood [autrefois Oliver], Audubon, (autrefois Chestnut) et Broadway, d'après un plan de B. Baisom, voyer, daté le 15 avril 1896, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, lors un notaire en cette ville. Les lots Nos Quatorze et Quinze mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Wall, par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos seize et Dix-sept mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Broadway, par cent vingt [120] pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise; le lot No seize formant l'encoignure de rues Broadway et Wall.

Cinquièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés, étant et se trouvant dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue St Bernard, les rues Lapeyrouse et Derbigny, mesurant cent cinquante (150) pieds dix pouces sept lignes de face à l'avenue St Bernard quatre vingt seize [96] pieds, neuf [9] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Derbigny, quatre vingt quatorze [94] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de face à la rue Lapeyrouse et cinquante cinq [55] pieds, six pouces sur la ligne vers la rue Claiborne.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, devant être en termes de un an et de un et deux ans, la dite portion de crédit devant être représentée par les billets ou les bil ets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable en un an ou un et deux ans respectivement, au taux de sept pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, que lesdits billets devront être garantis dans leurs paiements par lien de vendeur ou privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; que tous les actes de vente doivent contenir la clause de non aliénande et dans le cas d'un procès pour forcer le paiement desdits billets la clause accordant dix pour cent honoraires d'avocat, et devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1902 et les timbres du R I. devront être assumés par l'acquéreur; en plus de leurs enchères, faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant C. G. Robertson, chambre 813 Bâtisse Hennen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. E. Fisher, Dart & Kernan, avocats.

27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 30

Denis, Danziger & Tessier,

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Un bon cottage double. 711 et 713 Joséphine,

Entre les rues Chippewa et Annonciation.

Mlle Mary Alice Faicht vs les mineurs Simon et Joséphine Faicht.

No 68,225 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — MARDI, le 28 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H Théard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 711 et 713 rue Joséphine, entre les rues Chippewa et Annonciation, retiré de la banquette et contenant 6 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté, et de plus 4écrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Joséphine, St André, Chippewa et Annonciation [autrefois Jersey] sur un plan dressé par J. N. E. De Pouilly, architecte, daté le 24 juin 1867, et déposé en l'étude de J. F. Coffee, ancien notaire en cette ville, comme plan A; d'après lequel le dit lot mesurant 33 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds, le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en 1 et deux ans après date, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, contenant le pacte de non aliénande, des dispositions pour les honoraires d'avocats dans le cas de procès et l'acquéreur devrant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. K. Skinner, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Beak, Walshe & Beak, avocats.

26sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

J. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION

—DE—

SCHUYLER B. STEERS.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JACOB H. STERN, Encanteur. JEUDI, le 30 octobre 1902, à 11 heures A. M., au No 122 rue Chartres, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente dans l'affaire ci-dessus intitulée, signé le 26 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé.

La portion de l'îlot de terre entier dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans comprise dedans et borné par les rues Water, Nuna, Tchoupitoulas et Célieste et étant le tout de la propriété contenue dans les dite limites.

Conditions—Les acquéreurs devront payer $15,000.00 comptant, et la balance à des conditions de crédit en paiements partiels égaux en un, deux, trois et quatre ans, avec des billets représentant le prix du crédit portant 8 0/0 d'intérêt par an de leur date, payables annuellement et garantis par hypothèque, lien et privilège de vendeur.

Acte de vente pardevant F.J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Beak, Walshe & Beak, avocats.

26 sept—26—oct 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1716 AVENUE CLEVELAND

Succession de Francis T. Kiest, Sr.

No 65,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 126 rue Carondelet—JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, maintenant absent en congé daté Nouvelle Orléans, le premier octobre 1902, rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et numérotée, et pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir: Le joli cottage simple en bois No 1716 avenue Cleveland, dans le premier district de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Cleveland, les rues Claiborne, Derbigny et Palmyra, retiré du trottoir, ayant une jolie barrière en fer sur le devant, contenant deux salons, deux sur le devant et le côté, 7 chambres, chambre à bain, etc.

Le lot de terre est désigné par le lettre C, sur un croquis fait par L. H. Pilié, voyer, le 8 mars 1884, et mesurant 25 pieds 2 lignes de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devrant payer l'intérêt de la date de l'adjudication. Si pour cent comptant du prix d'achat payable de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant F. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Renner, jr, avocat.

13 oct—13 19 26—nov 2 9 13

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 1423 rue St Claude, Troisième District.

Succession de Marie Benite Janvier.

No 67,967.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur—Bureau No 131 rue Carondelet—MERCREDI, le 5 novembre 1902, à midi, pour payer les dettes de la succession, il sera vendu à l'enchère publique, à la Salle d'Encan de Spear and Escoffier's Exchange, 903 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, un vente et conformément à un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, maintenant absent en congé daté Nouvelle Orléans, le premier octobre 1902, rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et numérotée, et pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir: La maison propriété No 1423 rue St Claude, en cette ville, plus amplement décrite comme: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Toulouse et Jefferson, de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No —, borné par les rues Decatur, Toulouse, Jefferson et Chartres, ledit lot étant désigné par le numéro 3 et mesurant dix sept pieds un pouce et demi de face à la rue Decatur, dix-sept pieds, deux et trois-huitièmes de pouces de largeur sur la ligne du fond par soixante-seize pieds de profondeur de chaque côté d'après le plan dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1830 et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire, le 17 décembre 1836. Ledit lot No 3 est borné sur un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot No 2 et dans le fond par un passage en commun avec ledit lot No 3 et autres. Et est ledit emplacement décrit dans le titre de ladite propriété. Vendu pour effectuer un partage. Condition, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait pardevant J. Zach Spearing, notaire.

CHAS S. PITCHER, Encanteur.

Armand Romain, avocat pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 4 5 12 19 22

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, siégeant pour l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 12